PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

Communiqué de presse

SECURITE ROUTIERE Pau, le 09/10/2020

Bilan de l'accidentologie dans le département des Pyrénées-Atlantiques au 4 octobre 2020

Depuis le début de l'année 2020, **23** décès sont à déplorer sur les routes du département**.** Au regard de ce bilan, le préfet rappelle tous les usagers de la route à la plus grande prudence.

Au 4 octobre, on compte **621** accidents de la route, soit une augmentation de **5 %** par rapport à 2019.

Ces accidents de la route ont fait **744** blessés (un chiffre en hausse de **4 %** par rapport à 2019) et **156** blessés hospitalisés.

Ces accidents sont toujours principalement dus à une vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances et des refus de priorités.

Durant la semaine du 28 septembre au 4 octobre 2020, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **173** excès de vitesse ;
- **11** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **6** délictuelles ;
- **12** infractions liée à l'usage de stupéfiants ;
- **8** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **10** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **11** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **34** suspensions du permis de conduire.

En automne, la luminosité baisse rapidement. Piétons, vous êtes particulièrement vulnérables en cette période car moins visibles.

Redoublez de vigilance :

- Soyez bien visibles : dès que la visibilité est insuffisante, utilisez autant que possible des vêtements clairs ou munis de bandes réfléchissantes ou fluorescentes.
- Marchez le long de la route : restez sur les trottoirs. Si vous ne pouvez pas les utiliser, marchez sur la chaussée en circulant près des bords. Hors agglomération sans trottoirs, vous devez vous tenir sur le côté gauche de la chaussée afin de faire face aux véhicules.
- Restez attentifs : l'usage du téléphone portable est une source de déconcentration, évitez de téléphoner en traversant.

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr | @prefet64

2 rue du Maréchal Joffre
64 021 Pau Cédex